



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER



Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 5 août 2015 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présents les conseillères et conseillers suivants(es) : madame Hélène Tremblay ainsi que messieurs Roberto Emond et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Absents : Madame Nady Sirois
Monsieur Michel Chamberland
Monsieur Yvan Maltais

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance à 19h.

15-08-6440

ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
 - 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2015. (Rés.)
 - 3.0 Finances:
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 juillet 2015. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 juillet 2015 et des comptes à payer au 5 août 2015. (Rés.)
 - 3.3 Radiations. (Rés.)
 - 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
 - 5.0 Lot 5 646 419 (terrain ancien « Hôtel Central »)/ Lettre. (Rés.)
 - 6.0 Drainage et réfection de la rue Principale/ Travaux partie B du contrat (MTQ)/ Réception définitive des travaux et demande de paiement no. 16/ Modification à la résolution no. 15-06-6418. (Rés.)
 - 7.0 Société de développement de Portneuf-sur-Mer/ Projet de bail. (Rés.)
 - 8.0 Déneigement des rues et des stationnements municipaux hiver 2015-2016/ Appel d'offres. (Rés.)
 - 9.0 Salle de quilles/ Travaux requis selon résolution no. 15-06-6409. (Rés.)
 - 10.0 Règlement concernant le stationnement sur le territoire de la municipalité de Portneuf-sur-Mer/ Avis de motion.
 - 11.0 Règlement concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer/ Avis de motion.
 - 12.0 Balises de 30 km/h/ Localisation dans les rues municipales. (Rés.)
 - 13.0 Mériscope/ Date butoir pour démanteler les installations et nettoyer le terrain. (Rés.)
 - 14.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 14.1 Comité ZIP/ Demande de renouvellement. (Rés.)
 - 15.0 Correspondance.
 - 16.0 Affaires nouvelles :
 - 16.1 Emploi d'été Canada 2015/ Signataires autorisés. (Rés.)
 - 16.2 Tarification location canot. (Rés.)
 - 16.3 Tournoi de golf. (Rés.)



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution
ou annotation

- 17.0 Période de questions.
18.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-08-6441

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2015 et qu'il reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2015 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2015

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 juillet 2015.

15-08-6442

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 JUILLET 2015 ET DES COMPTES À PAYER AU 5 AOÛT 2015/ ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 5 août 2015 qui totalise un montant de 16 672.95\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 juillet 2015 qui totalise un montant de 50 726.59\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-08-6443

RADIATIONS

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les demandes de radiation suivantes soient acceptées :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 0887.05.3945 : 9.08\$
- 0888.14.1533 : 0.69\$*ANNULÉ

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Juin

3 juin : Réunion MRC
5 juin : CA de la FQM
8 juin : Séance préparatoire à la séance ordinaire du Conseil
9 juin : Rencontre MTQ pour rétrocession rue Principale (déneigement)
10 juin : Séance ordinaire conseil municipal
15 juin : Rencontre de travail MRC
16 juin : Formation UPAQ bureau SADC
19 juin : Rencontre MTQ-Baie-Comeau-finalisation partie B des travaux de réfection de la rue Principale
23 juin : Séance ordinaire de la MRC

Juillet

6 juillet : Séance préparatoire à la séance ordinaire du Conseil
7 juillet : MRC séance extraordinaire
8 juillet : Séance ordinaire du conseil municipal
13 juillet : Assainissement des eaux usées-conférence téléphonique MAMOT
27 juillet : Réunion entente inter-municipale incendie

Info

LOT 5 646 419 (ANCIEN HÔTEL CENTRAL)/ LETTRE PROJET D'ENTENTE

Remis à la prochaine séance.

Une rencontre entre madame Marie-Christine Joubert, monsieur Camilien Tremblay, le maire et le conseiller no. 6, monsieur Louis Emond, se tiendra samedi le 8 août 2015 afin de discuter de la demande.

15-08-6444

DRAINAGE ET RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE/ TRAVAUX PARTIE B DU CONTRAT (MTQ)/ RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX ET DEMANDE DE PAIEMENT NO. 16/ MODIFICATION À LA RÉOLUTION NO. 15-06-6418

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 15-06-6418;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre datée du 10 juillet 2015 du ministère des Transports l'informant que le paiement final mentionné à la résolution no. 15-06-6418 n'aurait pas dû être de 320,216.38 \$ tel qu'indiqué mais plutôt de 43,000.48 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la résolution no. 15-06-6418 soit abrogée et modifiée de la façon suivante :

La totalité du libellé de la résolution no. 15-06-6418 demeure inchangé à l'exception de l'avant dernier paragraphe qui doit se lire comme suit :

- *QUE l'avenant au marché no. 64B au montant de 16,318.64\$ et la demande de paiement no. 16B finale au montant de 43,000.48\$ soient acceptés.*



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE PORTNEUF-SUR-MER/ PROJET DE BAIL

Remis à la séance de septembre.

15-08-6445

DÉNEIGEMENT DES RUES ET DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX HIVER 2015-2016/ APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la rétrocession de la rue Principale à la Municipalité a été retardée en juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE la rue Principale est donc sous la responsabilité du MTQ pour l'hiver 2015-2016 et que, par conséquent, la Municipalité n'a pas à la déneiger;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit cependant procéder au déneigement des rues et des stationnements municipaux sous sa responsabilité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'un appel d'offres sur invitation pour le déneigement des rues et des stationnements municipaux pour l'hiver 2015-2016 soit transmis à :

- Transport Bouchard
- 9198-0886 Québec Inc.
- Excavation Albertus Savard

QUE la date de réception des soumissions soit fixée au vendredi 4 septembre 2015 à 11h pour être ouvertes en présence des intéressés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-08-6446

SALLE DE QUILLES/ TRAVAUX REQUIS SELON RÉSOLUTION NO. 15-06-6409

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 15-06-6409 à l'effet que l'inspecteur municipal et la directrice générale analysent les demandes de réparation de la Boule Argentée en fonction des priorités relatives au Code du bâtiment et de la CSST;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a remis son rapport au conseil municipal et que celui-ci en a pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les travaux suivants soient autorisés à la salle de quilles :

En vertu du code du bâtiment :

- Éliminer les moisissures au sous-sol et refaire l'escalier selon les normes;
- Souder les gardes et ajouter une tablette avec dossier sur les gardes;
- Refaire et allonger l'escalier qui mène aux allées et améliorer les gardes;
- Installer un garde de sécurité à l'escalier de l'entrée.

Entretien normal :



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

- Remplacer la porte avant et l'asphalte dans l'entrée par des dalles de béton;
- Remplacer la toilette
- Remplacer 4 fluorescents qui sont en court-circuit et valider auprès d'Hydro-Québec si une subvention est disponible pour procéder à ce remplacement.

QUE les travaux suivants soient planifiés au budget 2016 pour être réalisés dès janvier 2016 à moins qu'il soit démontré que ces calorifères ne sont plus en mesure de chauffer le bâtiment durant la saison automne-hiver 2015:

- Remplacer les 8 calorifères par 4 modèles éco énergétiques avec thermostats indépendants.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Avis de motion

RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER/ AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

Règlement concernant le stationnement sur le territoire de la municipalité de Portneuf-sur-Mer

Je, soussigné, Roberto Emond, conseiller, donne avis par la présente qu'il sera adopté, au cours d'une prochaine séance, un règlement ayant pour objet de réglementer le stationnement sur le territoire de la municipalité de Portneuf-sur-Mer.

Portneuf-sur-Mer, le 5 août 2015.

Roberto Emond, conseiller no. 3

Avis de motion

RÈGLEMENT CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER/ AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

Règlement concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer

Je, soussigné, Roberto Emond, conseiller, donne avis par la présente qu'il sera adopté, au cours d'une prochaine séance, un règlement ayant pour objet de réglementer les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Portneuf-sur-Mer.

Portneuf-sur-Mer, le 5 août 2015.

Roberto Emond, conseiller no. 3

15-08-6447

BALISES DE 30 KM/H/ LOCALISATION DANS LES RUES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QU'un règlement fixant la limite de vitesse à 30 km/h sera prochainement adopté;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle signalisation devra être mise en place suite à l'adoption de ce nouveau règlement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire donner des directives claires aux employés des travaux publics pour l'installation de cette nouvelle signalisation;



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'après adoption du nouveau règlement, la nouvelle signalisation soit installée comme suit :

Balises 30 km/h

- Rue Emond : entre le 703 et le 705, rue Emond
- Rue du Quai : À mi-chemin entre les deux dos d'ânes déjà installés

Pancartes 30 km/h

- Rue Emond : une à chaque entrée de la rue
- Rue du Quai : une à l'entrée de la rue

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-08-6448

MÉRISCOPE/ DATE BUTOIR POUR DÉMANTELER LES INSTALLATIONS ET NETTOYER LE TERRAIN

CONSIDÉRANT QUE le Mériscope a cessé ses activités sur le territoire de la municipalité de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE le 5 mai 2015, il a été demandé au Mériscope la date prévue afin que l'organisme récupère ses équipements restants sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE le 6 mai 2015, le président du Mériscope a confirmé par courriel que la récupération des équipements débuterait le 25 mai 2015 et serait terminée avant la fin juillet 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la présente séance, le Mériscope n'a toujours pas récupéré ses équipements** et nettoyer le terrain ;

**

- 2 plateformes
- 2 roulottes
- 1 conteneur
- 1 chalet-douches
- Air de feu/four
- Meubles labo

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay ET **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Mériscope soit informé qu'il doit procéder au démantèlement de ses installations et au nettoyage du terrain dans les 10 jours suivants la présente, à défaut de quoi la Municipalité procédera elle-même au démantèlement et au nettoyage du terrain et ce, aux frais du Mériscope.

QUE si lesdits travaux ne sont pas réalisés dans le délai prévu, qu'il soit également informé que l'accès au quai municipal lui sera interdit.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

15-08-6449

COMITÉ ZIP/ DEMANDE DE RENOUELEMENT

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'adhésion annuelle 2015 au Comité Zip de la rive nord de l'Estuaire au montant de 100\$ soit renouvelée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

CORRESPONDANCE

A: CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

**A.1 Transports Québec
Centre de services de Baie-Comeau et de Bergeronnes
Monsieur Michel Gagnon, chef de service par intérim
29-05-2015**

Copie conforme du renouvellement de circulation et de passage 2015-2016 adressé au Club Quad Haute-Côte-Nord.

**A.2 Municipalité des Bergeronnes
Monsieur Francis Bouchard, maire
07-07-2015**

Copie conforme d'une réponse du maire des Bergeronnes au ministère des Transports concernant l'intention de ce dernier de débiter les démarches nécessaires pour l'abandon de la gestion de la rue Principale en faveur de la Municipalité.

**A.3 Fédération québécoise des municipalités
Madame Guylaine Arsenault, adjointe, dir. Politiques,
recherche et développement
28-07-2015**

Accusé de réception de la résolution d'appui pour les négociations du prochain pacte fiscal.

REMERCIEMENTS ET INVITATIONS

**B.1 Fondation Défi
Fondation de protection et de réadaptation Côte-Nord
Madame Marie-Josée Arseneault, présidente
28-07-2015**

Invitation au tournoi de Golf de la Fondation DÉFI qui aura lieu le 18 septembre prochain à Forestville.

C: PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS

NIL.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

D : BULLETINS D'INFORMATION ET COMMUNIQUÉS

**D.1 Bulletin d'information municipale, juillet 2015
Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c.**

Préclusion et attentes légitimes - retour sur ces principes

**D.2 Bulletin Dans l'temps, juillet 2015
Société historique de la Côte-Nord**

*Bulletin d'information de la Société historique de la Côte-Nord
no. 47*

15-08-6450

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2015/ SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par l'agente de développement auprès d'Emploi d'été Canada 2015;

CONSIDÉRANT l'acceptation de cette dernière et que l'agente de développement est actuellement en congé de maladie;

CONSIDÉRANT QUE la demande de remboursement ainsi que tout autre document se rapportant à cette demande devront être transmis pour remboursement après le 21 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE madame Nancy Roussel, directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou madame Annie Morin, secrétaire-trésorière adjointe soient autorisées à signer et à transmettre la demande de remboursement et tout autre document relatif à l'aide financière reçue dans le cadre d'Emploi d'été Canada 2015.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-08-6451

ENTENTE INNERGEX/ CANOTAGE SUR LA RIVIÈRE PORTNEUF/ TARIF POUR LOCATION DES CANOTS

CONSIDÉRANT QUE suite à l'entente intervenue entre la Municipalité et la société Innergex, des canots ont été acquis et que ces derniers peuvent être loués;

CONSIDÉRANT QU'un tarif de location doit être établi par la Municipalité qui récoltera le produit de ces locations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le tarif de location desdits canots pour la saison 2015 soit fixé à 20\$/jour. Ce tarif incluant le canot, les vestes de sauvetages et les pagaies.

QUE ce tarif soit revu lors de la préparation budgétaire 2016.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution
ou annotation

15-08-6452

TOURNOIS DE GOLF/ INVITATIONS REÇUES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reçoit régulièrement des invitations pour des tournois de golf pour lesquelles elle doit acheter des billets afin d'y participer;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé l'avis de son conseiller juridique afin de savoir si la Municipalité peut assumer une telle dépense;

CONSIDÉRANT QUE selon cet avis légal la Municipalité ne peut rembourser le coût d'inscription à un tournoi de golf si l'organisme qui organise ledit tournoi n'est pas un organisme à but non lucratif dont les profits bénéficient à la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE toute invitation future pour des tournois de golf organisés par des organismes qui ne sont pas des organismes à but non lucratif dont les profits bénéficient à la communauté soit refusée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions s'est déroulée à partir de 19h50 et s'est terminée à 20h10.

15-08-6453

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h10, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, Maire

Gontran Tremblay
Maire

Nancy Roussel
DG et secrétaire-trésorière